

Mairie
80B Allée de la Mairie
07360 St Fortunat sur Eyrieux
Tél. : 04 75 65 23 96
Courriel : mairie-st-fortunat-seyrieux@wanadoo.fr

070 069/2019 - registre 5
Arrêté municipal de Voirie

Le maire de ST FORTUNAT SUR EYRIEUX,

Vu la requête en date du 23 septembre 2019, de M. AUBERT Sébastien et Mme TRAPLETTI Audrey, sollicitant une autorisation de voirie, pour décharger et entreposer du bois le temps de les transférer sur leur propriété sis parcelle K 129, 110 rue de la Fontaine, 07360 St Fortunat-sur-Eyrieux,

Vu le code des communes, notamment ses articles L 122-19, L 131-1, L 131-2 et L 131-3 ;

Vu le code de la voirie routière, notamment ses articles L 113-2, L 141-2, R 116-2 et R 141-4

Vu le code pénal, notamment ses articles L 131-13 et R 610-5

Considérant l'objet de la demande,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur AUBERT Sébastien et Madame TRAPLETTI Audrey, sont autorisés à décharger et entreposer du bois, 110 Rue de la Fontaine à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, le temps de leur transfert sur leur propriété, le vendredi 27 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures.

Article 2 :

Le stationnement de tout véhicule ainsi que la circulation seront interdits rue de la Fontaine le vendredi 27 septembre 2019 de 9h00 à 12h00.

Article 3 :

La pose de panneaux signalant l'interdiction de circuler sera effectuée par le demandeur, au départ de la Place de l'Eglise ainsi qu'au fond de la Place René Cassin.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera notifié à l'organisateur, aux services de Gendarmerie, et des Sapeurs-Pompiers de La Voulte-sur-Rhône.

Saint-Fortunat sur Eyrieux,
le 23 septembre 2019
Le Maire,
Christian FÉROUSSIER

